

« Ainsi, un ami de Jésus va lire l'Évangile, prendre du temps pour prier et donner de son temps pour le service des autres. »

EXTRAIT DE L'HOMÉLIE DE L'APPEL DÉCISIF
NOTRE-DAME DE BOURG - DIMANCHE 26 FÉVRIER 2023

Vous savez ce qui se passe lorsque quelqu'un est amoureux : celui qui est amoureux va penser souvent à la personne aimée. Il va chercher à rencontrer cette personne fréquemment. Et puis il va volontiers changer certaines de ses habitudes et de ses comportements pour plaire à la personne qu'il aime. Ainsi, un ami de Jésus va lire l'Évangile, prendre du temps pour prier ; fréquenter d'autres amis de Jésus ; renoncer à tout ce qui déplaît à Jésus et donner de son temps pour le service des autres.

Le temps du carême nous est justement offert, pour nous aider à développer la relation amoureuse avec Jésus et à modifier nos comportements pour les adapter à l'amitié avec Jésus-Christ ; c'est-à-dire mettre notre vie en plus grande conformité avec la rencontre de Jésus Sauveur. C'est un temps destiné à nous apprendre à vivre plus profondément notre vocation d'enfants de Dieu.

Afin de poursuivre cet objectif, le 1^{er} dimanche de carême nous fournit des points de repère. D'un côté, le récit de la Genèse nous montre l'échec d'une relation que Dieu a voulu instaurer avec

sa créature. C'est le comportement d'Adam, qui conduit à la mort. De l'autre côté, l'Évangile nous ouvre le secret de la relation filiale de Jésus. C'est le comportement du Christ qui conduit à la vie.

Le récit de la chute nous révèle ce qu'est le contraire d'une relation filiale. On pourrait le résumer ainsi : vouloir se faire Créateur à la place du Créateur. Ou : pervertir une relation de confiance en relation de méfiance. Ou encore : rompre une relation de dépendance vitale pour entrer dans une prétendue autonomie, qui conduit en fait à la mort.

Si en Adam nous sommes tous pécheurs, c'est-à-dire victimes et complices du soupçon qui nous conduit à nous méfier de Dieu, dans le Christ, Nouvel Adam, nous sommes victorieux du péché, c'est-à-dire que par lui, avec lui et en lui, nous sommes introduits dans la confiance filiale.

M^{sr} Pascal Roland

Evêque du diocèse de Belley-Ars



Appel Décisif des catéchumènes du diocèse 23 catéchumènes se préparent, depuis 2 ans, à recevoir le baptême en paroisse à la vigile pascale 2023. Retrouvez l'interview du Père Pierre-Yves Monnoyeur sur le site de RCF : <https://catholique-belley-ars.fr/sdc>

Agenda DE NOTRE ÉVÊQUE



AVRIL 2023

• Samedi 1er avril

Rencontre des confirmands de la paroisse Notre-Dame de Bourg en Bresse

Halte spirituelle à Ars

Messe anticipée des Rameaux à Ars

• Lundi 3 avril

Rencontre de l'économe et du vicaire général

• Mardi 4 avril - Mardi Saint

Journée du presbyterium à Bourg

Messe chrismale à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg en Bresse

Soirée avec le séminariste du diocèse

Triduum pascal à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg

• Jeudi 6 avril – jeudi Saint

Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon Repos

• Dimanche 9 avril - dimanche de Pâques

Messe au centre pénitentiaire de Bourg en Bresse

• Mardi 11 avril

Rencontre du Directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général

• Vendredi 14 avril

Point avec la déléguée épiscopale communication-information

Fraternité missionnaire diocésaine

Rencontre du responsable du catéchuménat

• Lundi 17 avril

Rencontre de l'économe et du vicaire général

• Samedi 22 avril

Messe pour les membres de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes

• Lundi 24 avril

Rencontre des prêtres de l'archidiaconé Saint Anthelme

• Mardi 25 avril

Visite pastorale de l'école St Joseph et du collège St Pierre de Marboz

• Mercredi 26 avril

Rencontre des prêtres du doyenné Haut Bugey

Rencontre des confirmands du doyenné Revermont à la Paje

• Jeudi 27 avril

Conseil diocésain des Affaires économiques du diocèse

Conseil d'administration de l'Association diocésaine Bureau du Secours catholique

• Vendredi 28 avril

Rencontre des prêtres du doyenné Bugey Sud

Rencontre des confirmands du doyenné Bugey Sud à l'Institution Lamartine de Belley

• Samedi 29 avril

Fête de St Pierre Chanel : Jubilé 2022 à Cuet : Les Missions avec Mgr Georges Colomb, évêque de La Rochelle

• Dimanche 30 avril

Ordination de Mgr Loïc Lagadec à la cathédrale de Lyon

Informations OFFICIELLES

PROGRAMME JOURNÉE DU PRESBYTERIUM
MARDI 4 AVRIL À BOURG-EN-BRESSE



Maison Jean-Marie Vianney

09h00 : Accueil et café (salle Lagrange)

09h45 : Office de sexte

10h00-11h00 : P. Etienne Dumoulin « *Ce qu'on ne vous a jamais dit sur la miséricorde* »

11h-11h15 : Pause

11h15-11h45 : P. Etienne Dumoulin « *Miséricorde, pardon, justice et amour* »

11h45 : Apéritif

12h15 : Déjeuner

14h30-15h30 adoration, confessions (chapelle MJMV)

15h30-16h : Informations diocésaines (salle Lagrange)

16h00 : Vêpres

Co-cathédrale Notre-Dame

17h00 : Messe chrismale

PRÊTRES JUBILAIRES EN 2023

10 ans d'ordination

P. Patrick CLÉMENT

P. Gabriel MASSEMBO

Jubilé d'argent (25ans)

P. Rufin SOMÉ

Jubilé de diamant (60 ans)

P. Gérard AUTHELAIN

Jubilé de palissandre (65 ans)

P. Francis FROST

P. André JACQUIOT

P. Jean POLLET

Jubilé de platine (70 ans)

P. Jean BOZONNET

Jubilé d'albâtre (75 ans)

P. Maurice BERTIN

PRÊTRES DÉCÉDÉS DEPUIS MARDI SAINT 2022

Père Joseph GALLION (12 septembre 2022, 89 ans)

Père Félix HUTIN (15 septembre 2022, 89 ans)

Père Pierre VILLE (7 mars 2023, 94 ans)

DISTRIBUTION DES HUILES SAINTES 2023

Pour éviter les accidents de versement, merci d'apporter des ampoules ou flacons propres et transparents.

- Mardi 04 avril 2023 : à la salle Notre-Dame (Bourg-en-Bresse), à l'issue de la Messe chrismale
- À partir du mercredi 05 avril 2023 : à l'évêché, aux heures de permanence de la chancellerie
À ceux qui auraient besoin du Saint-Chrême dès le dimanche de Pâques, il est recommandé de venir le chercher à l'issue de la Messe chrismale.

Il est toujours possible de s'organiser en doyenné : merci de prévenir la chancellerie au plus tard la veille, lundi 03 avril, à 12h.

En cas de besoin, téléphoner au chancelier avant de passer (contact : 06 09 71 66 20)

HUILES SAINTES PÉRIMÉES

Les huiles saintes des années antérieures doivent être brûlées. Pour cela il est possible de les apporter à la chancellerie (dans un flacon qui pourra être restitué par la suite si le nom de la paroisse est indiqué).

QUÊTE POUR LA TERRE SAINTE VENDREDI 7 AVRIL 2023

Comme chaque année la quête du Vendredi Saint est destinée à aider les communautés chrétiennes présentes en Terre Sainte.

JOURNÉES EN ARCHIDIACONÉ

Des journées de rencontre et de formation des prêtres des 3 ou 4 doyennés constituant chacun des 3 archidiaconés, autour de l'évêque se dérouleront :

- Lundi 24 avril 2023 : archidiaconé St Anthelme
- Lundi 15 mai 2023 : archidiaconé St Pierre Chanel
- Lundi 22 mai 2023 : archidiaconé St Jean-Marie Vianney

Le programme est le même pour chaque journée :

Presbytère de Notre-Dame de Bourg

- * 9h00 : Accueil
- * 9h15 : Office de Tierce
- * 9h30 : Informations diocésaines
- * 10h00 : Philippe Boutry « M^{gr} Devie et le curé d'Ars »
- * 11h30 : Célébration de la Messe (apporter votre chasuble du jubilé)
- * 12h30 : Repas

Monastère royal de Brou

- * 14h30 : Visite guidée du Monastère royal de Brou
- * 16h00 : Pierre-Gilles Girault « L'installation du Grand Séminaire au Monastère de Brou »
- * 16h45 : Vêpres

ÉVOLUTION ET RAPPEL EN MATIÈRE DE PÈLERINAGE & VOYAGE PASTORAL

En vue de l'évolution prochaine de règles d'assurance, il est rappelé les règles suivantes en matière de voyage pastoral.

Voyage pastoral ou pèlerinage de plus de 24 heures

Ces activités relèvent du code du tourisme.

- A.** Leur mise en place nécessite :
- Le déploiement d'assurances particulières au profit des participants et organisateurs,
 - L'utilisation de bulletins d'inscription normés.**
 - Cette activité est sous l'autorité de l'agence gouvernementale Atout France auprès de laquelle seul le Directeur des Pèlerinages est autorisé à agir pour le compte de l'Association Diocésaine.
 - Tout personne, organisant des activités en relevant et non immatriculée auprès d'Atout France s'expose en cas sinistre à des **peines d'amende de 75000€ et d'un an d'emprisonnement.**
- B.** Ces activités engagent les responsabilités civiles et pénales de l'Association diocésaine Belley – Ars, de son représentant légal, l'évêque, et enfin du Directeur des Pèlerinages. Seul le Directeur des Pèlerinages est habilité à engager ces responsabilités et à mettre en œuvre les assurances requises.
- C.** Pour permettre le respect de ces principes, le Dossier « **Présentation projet** » inclut tous les documents et informations nécessaires.
- soit le demander à pelerinage@belley-ars.fr - 06 33 09 14 24
 - soit le télécharger : Pèlerinages à venir — Diocèse de Belley-Ars (<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages>).
- D.** Il peut arriver dans certains cas que des projets ne relèvent pas du code du Tourisme. Cependant, il est demandé de toujours prendre contact avec le service des Pèlerinages.

Voyage pastoral d'une journée

Ces activités sont assurées par la mise en œuvre de la responsabilité civile diocésaine.

- A.** En cas d'utilisation d'une salle ou un lieu n'appartenant pas au diocèse, il arrive que le propriétaire demande une attestation d'assurance en responsabilité civile de l'organisateur. Une attestation annuelle est téléchargeable sur le site du diocèse à la rubrique pèlerinage. Sur simple demande auprès du Directeur des Pèlerinages, il est établi une attestation ponctuelle.
- B.** Les participants ne bénéficient pas d'assurance Assistance.
- C.** En cas de dommage pour lequel la responsabilité de l'Association Diocésaine a été prouvée, les victimes sont assurées.

Au regard de ces règles légales, il est donc rappelé que tout pèlerinage, **y compris organisé par un ministre ordonné**, doit être soumis au Service Diocésain des Pèlerinages & Voyages pastoraux.

En conséquence, l'Association Diocésaine Belley-Ars décline toutes responsabilités pour tous sinistres qui surviendraient en dehors des règles diocésaines précédemment rappelées.

En cas de non-respect de ces règles, les organisateurs sont informés qu'ils engagent exclusivement leurs responsabilités civiles et pénales.

Seule la mention obligatoire du numéro Atout France sur le bulletin d'inscription garantit aux participants le respect des règles légales et la mise en œuvre des assurances couvrant les participants.

Seuls les voyages assurés par le service diocésain sont annoncés sur le site du diocèse dans la rubrique pèlerinage. <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages/pelerinages-a-venir>

Le 23 mars 2023

M^{gr} Pascal ROLAND, Évêque du diocèse de Belley – Ars
Etienne POISSON, Directeur Diocésain des Pèlerinages Belley - Ars

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE RESSOURCES 2023 LA MATINÉE RESSOURCES : DE BEAUX PARTAGES AUTOUR DU DON !



Le vendredi 3 mars 2023 se rencontraient à l'évêché les prêtres, trésoriers ou communicants de paroisse pour la **journée ressources**. L'occasion de faire un point précis des dons reçus et de lancer la campagne 2023.

La matinée a débuté par un temps de prière et de méditation autour de la relique de S^t Jean-Marie Vianney.

LA MATINÉE RESSOURCES : DE BEAUX PARTAGES AUTOUR DU DON !

Plusieurs **informations encourageantes** :

- Les produits des quêtes, cierges et troncs sont en progression de près de 100 000€ ;

- Les casuels en progression de 111 000€ ;

- Le denier est aussi en hausse de 111 000€ et a atteint 1 858 703€ de 6 678 donateurs en hausse de 407 familles. Le denier ne couvre néanmoins toujours pas les charges de personnel.

- La progression du denier concerne 28 groupements paroissiaux, 12 sont stables et 8 régressent.

Parmi les **bonnes pratiques 2022 exposées** :

- Le Père Marcel Tavel (augmentation de 17% du montant denier et 18% du nombre de donateurs) a expliqué, pour Lagnieu, avoir **communiqué « en chaire » pendant les 4 semaines du Carême** pour toucher tous ses paroissiens et laissé une communication écrite toute l'année sous le porche de l'église, pour sensibiliser aussi ceux qui n'entrent pas

- Le Père Michel Page indique qu'il ajoute systématiquement **le dépliant présentant les différents dons** lors des envois de certificats de baptême. Plusieurs bons sont effectivement revenus avec un chèque : ces correspondants étaient manifestement **conscients du coût d'un service rendu !**

- 5 nouvelles paroisses (Saint Didier-sur-Chalaronne ; Châtillon-sur-Chalaronne ; Oyonnax ; Bourg Sacré-Cœur ; Saint Genis Pouilly) ont démarré la **quête électronique** et constaté la progression des montants



Un moyen de faire progresser les montants...

- 6 nouvelles paroisses (Trévoux Jassans ; Tossiat Cezeyriat ; Lagnieu ; Saint Genis Pouilly ; Ambérieu en Bugey ; Cessy Gex Divonne) ont sollicité les parents lors de l'inscription des enfants **au catéchisme pour un don de 5€ minimum au denier**, d' « adhésion à l'Église et à ses valeurs ». Leurs coordonnées permettent aussi de les abonner aux informations du diocèse.

- Le Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique a sollicité les familles des écoles, collèges et lycées, via les enfants aux bons soins des directeurs d'établissement et enseignants, pour le fonctionnement de l'Église Catholique, rappelant qu'elle ne vit que de dons. Un premier résultat de montant denier collecté timide mais une action qui va se poursuivre en 2023.



MON DON CONSTRUIT L'ÉGLISE DU CHRIST

Merci pour votre soutien à la Mission de l'Église
www.don.belley-ars.fr



Bravo et merci à chacun !

La campagne denier 2023 reprend le message « mon don construit l'Église du Christ », en le déclinant avec la pêche miraculeuse :

L'occasion de rappeler que **Jésus appelle des prêtres pour Son Église** et que tous les fidèles du Christ sont **appelés** à participer à la mission et à **donner** à l'Église, **avec confiance, les ressources nécessaires** pour que la pêche soit abondante au point de « *remplir les barques presque à les faire couler* ».

Le document sur les différentes ressources



Ressources - 04 mars 2022 - 41

Les autres outils sont rappelés, dont les dépliants présentant les différentes ressources et leur sens spirituel :

Est en particulier présenté le document épiscopal « *les ressources de l'Église – sens spirituel et enjeu pastoral du don* » qui réunit documents, témoignages, méditation, fiches pastorales en 4 grands chapitres : « Pour que l'Église vive » ; « les ressources pour la mission » ; « **être donateur : une démarche évangélique** » ; « **le sens et la spécificité de chaque don** ».

RÉSULTATS DU DENIER DE L'ÉGLISE 2022 PAR GROUPEMENT PAROISSIAL

GROUPEMENTS PAROISSIAUX	MONTANT PAR GROUPEMENT PAROISSIAL					NOMBRE DONATEURS			MOYENNE PAR DON		
	2020	2021	2022	écart 21/22	%	2021	2022	écart	2021	2022	écart
	BOURG EN BRESSE	132 556 €	117 859 €	136 798 €	18 939 €	16 %	354	391	37	333 €	350 €
VIRIAT	45 050 €	41 150 €	39 280 €	-1 870 €	-5 %	152	150	-2	271 €	262 €	-9 €
ST DENIS LES B.	54 311 €	41 757 €	43 001 €	1 244 €	3 %	214	219	5	195 €	196 €	1 €
TOSSIAT MONTAGNAT CEYZERAT	26 911 €	20 336 €	23 051 €	2 715 €	13 %	112	126	14	182 €	183 €	1 €
BOURG	258 827 €	221 101 €	242 129 €	21 027 €	10 %	832	886	54	266 €	273 €	8 €
VILLEREVERSURE	25 595 €	25 082 €	25 737 €	655 €	3 %	140	144	4	179 €	179 €	-0 €
COLIGNY	37 781 €	46 058 €	30 928 €	-15 130 €	-33 %	248	219	-29	186 €	141 €	-45 €
MARBOZ	25 546 €	23 575 €	27 296 €	3 721 €	16 %	133	139	6	177 €	196 €	19 €
PONT D AIN	46 728 €	46 529 €	50 481 €	3 952 €	8 %	197	227	30	236 €	222 €	-14 €
REVERMONT	135 650 €	141 244 €	134 443 €	-6 801 €	-5 %	718	729	11	197 €	184 €	-13 €
FEILLENS	40 239 €	33 334 €	36 801 €	3 467 €	10 %	169	188	19	197 €	196 €	-1 €
PONT DE VAUX	15 089 €	11 774 €	15 511 €	3 737 €	32 %	63	75	12	187 €	207 €	20 €
PONT DE VEYLE	25 219 €	24 341 €	24 380 €	39 €	0 %	123	116	-7	198 €	210 €	12 €
MONTREVEL EN BRESSE	51 268 €	45 959 €	67 299 €	21 340 €	46 %	234	246	12	196 €	274 €	78 €
BRESSE	131 815 €	115 408 €	143 991 €	28 583 €	25 %	589	625	36	196 €	230 €	34 €

CHATILLON/CHAL	36 917 €	34 446 €	37 421 €	2 975 €	9 %	129	139	10	267 €	269 €	2 €
VONNAS	29 635 €	28 899 €	30 615 €	1 716 €	6 %	117	129	12	247 €	237 €	-10 €
VILLARS DOMBES	33 145 €	35 780 €	32 515 €	-3 265 €	-9 %	48	57	9	745 €	570 €	-175 €
CHALAMONT	14 604 €	12 168 €	15 084 €	2 916 €	24 %	49	54	5	248 €	279 €	31 €
ST DIDIER SUR CHALARONNE	39 082 €	23 435 €	35 865 €	12 430 €	53 %	71	88	17	330 €	408 €	-78 €
MONTMERLE SUR SAONE	37 287 €	35 076 €	34 835 €	-241 €	-1 %	146	143	-3	240 €	244 €	4 €
DOMBES	190 669 €	169 804 €	186 334 €	16 530 €	10 %	560	610	50	303 €	305 €	2 €
TREVOUX	48 458 €	44 133 €	43 698 €	-435 €	-1 %	114	131	17	387 €	334 €	-53 €
AMBERIEUX EN DOMBES	7 502 €	6 680 €	7 115 €	435 €	7 %	37	33	-4	181 €	216 €	35 €
ARS SUR FOR- MANS	30 864 €	21 460 €	24 428 €	2 968 €	14 %	63	86	23	341 €	284 €	-57 €
REYRIEUX	20 019 €	21 502 €	22 216 €	714 €	3 %	67	72	5	321 €	309 €	-12 €
JASSANS RIOTTIER	15 412 €	13 180 €	15 109 €	1 929 €	15 %	94	99	5	140 €	153 €	13 €
MISERIEUX	3 504 €	2 964 €	2 694 €	-270 €	-9 %	20	15	-5	148 €	180 €	32 €
ST ANDRE DE COR- CY	16 143 €	16 237 €	16 312 €	75 €	0 %	71	67	-4	229 €	243 €	14 €
VAL DE SAONE	141 902 €	126 156 €	131 572 €	5 416 €	4 %	466	503	37	271 €	262 €	-9 €

AMBERIEU EN BUGEY	43 413 €	42 277 €	44 300 €	2 023 €	5 %	155	158	3	273 €	280 €	7 €
AMBRONAY	7 150 €	6 180 €	5 121 €	-1 059 €	-17 %	21	19	-2	294 €	270 €	-26 €
ST RAMBERT EN BUGEY	10 958 €	9 878 €	8 798 €	-1 080 €	-11 %	41	43	2	241 €	205 €	-36 €
LAGNIEU	49 974 €	45 986 €	53 620 €	7 634 €	17 %	231	272	41	199 €	197 €	-2 €
LA PLAINE DE LAIN	111 495 €	104 321 €	111 839 €	7 518 €	7 %	448	492	44	233 €	227 €	-6 €
MEXIMIEUX	58 036 €	51 576 €	57 305 €	5 729 €	11 %	186	202	16	277 €	284 €	7 €
MONTLUEL	52 212 €	50 482 €	52 300 €	1 818 €	4 %	150	159	9	337 €	329 €	-8 €
MIRIBEL	63 713 €	81 616 €	50 389 €	-31 227 €	-38 %	201	194	-7	406 €	260 €	-146 €
LA COTIERE	173 960 €	183 673 €	159 993 €	-23 680 €	-13 %	537	555	18	342 €	288 €	-54 €
GROUPEMENTS PAROISSIAUX	MONTANT PAR GROUPEMENT PAROISSIAL										
	2020	2021	2022	écart21/22	%	2021	2022	écart	2021	2022	écart
BELLEY	66 432 €	62 403 €	71 977 €	9 574 €	13 %	217	226	9	288 €	318 €	30 €
CHAMPAGNE EN VALRO	38 740 €	28 042 €	34 507 €	6 465 €	19 %	104	139	35	270 €	248 €	-22 €
SEYSSEL	480 €	270 €	340 €	70 €	21 %	3	3	0	90 €	113 €	23 €
CULOZ	13 207 €	10 432 €	12 497 €	2 065 €	17 %	44	62	18	237 €	202 €	-35 €
HAUTEVILLE LOM-PNES	17 561 €	18 701 €	16 920 €	-1 781 €	-11 %	75	67	-8	249 €	253 €	4 €
LHUIS	21 909 €	19 589 €	28 607 €	9 018 €	32 %	67	75	8	292 €	381 €	89 €
BUGEY SUD	158 329 €	139 438 €	164 850 €	25 412 €	15 %	510	572	62	273 €	288 €	15 €
NANTUA	16 599 €	15 699 €	17 634 €	1 935 €	11 %	51	57	6	308 €	309 €	1 €
	MOYENNE PAR DONS										

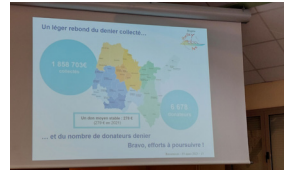
NANTUA	16 599 €	15 699 €	17 634 €	1 935 €	11 %	51	57	6	308 €	309 €	1 €
IZERNORE	8 687 €	8 277 €	7 167 €	-1 110 €	-15 %	49	41	-8	169 €	175 €	6 €
ST MARTIN COMBE DU VAL	20 997 €	16 302 €	15 722 €	-580 €	-4 %	66	74	8	247 €	212 €	-35 €
OYONNAX	64 228 €	56 759 €	61 283 €	4 524 €	7 %	209	234	25	272 €	262 €	-10 €
MONTREAL LA CLUSE	25 633 €	25 603 €	29 048 €	3 445 €	12 %	131	112	-19	195 €	259 €	64 €
HAUT BUGEY	136 144 €	122 640 €	130 855 €	8 215 €	6 %	506	518	12	242 €	253 €	11 €
CESSY GEX	207 152 €	179 131 €	197 228 €	18 097 €	9 %	340	389	49	527 €	507 €	-20 €
ST GENIS POUILLY	56 811 €	48 768 €	48 709 €	-59 €	-0 %	150	143	-7	325 €	341 €	16 €
FERNEY VOLTAIRE	110 188 €	97 507 €	104 871 €	7 364 €	7 %	199	225	26	490 €	466 €	-24 €
THOIRY	38 625 €	34 254 €	35 463 €	1 209 €	3 %	144	142	-2	238 €	250 €	12 €
LELEX	2 330 €	1 800 €	1 720 €	-80 €	-5 %	10	7	-3	180 €	246 €	66 €
BELLEGARDE/VALSERINE	40 012 €	37 137 €	35 088 €	-2 049 €	-6 %	173	181	8	215 €	194 €	-21 €
PAYS GEX ET LA MICHAILLE	455 119 €	398 598 €	423 080 €	24 482 €	6 %	1016	1087	71	392 €	389 €	-3 €
TOTAL PAROISSES	1 893 910 €	1 722 382 €	1 829 087 €	106 705 €	6 %	6 182	395	279 €	278 €	41 €	
HORS PAROISSE	27 815 €	25 016 €	29 616 €	4 600 €	16 %	86	98	12	291 €	302 €	11 €
HORS PAROISSE	27 815 €	25 016 €	29 616 €	4 600 €	16 %	86	98	12	291 €	302 €	11 €
TOTAL DENIER	1 921 725 €	1 747 398 €	1 858 703 €	111 305 €	6 %	6 268	407	279 €	278 €	-1 €	



Un temps de réflexion en groupe a permis de commencer à le travailler, autour de déclinaisons de la question « **comment trouver de nouveaux donateurs ?** ». Chaque baptisé est appelé à être ambassadeur des ressources de l'Église, auprès de sa famille d'abord, de ses proches ensuite, et lors de toutes les occasions qui se présentent (catéchisme, préparation aux sacrements, funérailles, etc.) :

La pastorale du don est aussi un outil d'évangélisation !

Les échanges de cette matinée de travail se sont poursuivis autour d'un buffet.



« **Rappelez-vous les paroles du Seigneur Jésus, qui a dit : “C'est une chance de donner, plus que de recevoir”** ». [Actes 20 35]

Actualité DE L'ÉGLISE

ORDINATION ÉPISCOPALE DE M^{GR} LOÏC LAGADEC
EVÊQUE AUXILIAIRE DU DIOCÈSE DE LYON

Le pape François a nommé ce jeudi 9 mars, Monseigneur Loïc Lagadec évêque auxiliaire de Lyon, en lui assignant le siège épiscopal de Carpentras. Il était jusqu'à présent vicaire général du diocèse de Grenoble-Vienne. La messe d'ordination aura lieu le dimanche 30 avril à 15h30 à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, à Lyon.

L'aide active à vivre, un engagement de fraternité

Réunis à Lourdes, lieu d'espérance et de paix, où les personnes malades et handicapées sont à la première place, nous voulons exprimer l'attention avec laquelle nous suivons le débat en cours sur le juste accompagnement de la fin de vie dans notre pays.

Nous sommes profondément sensibles aux souffrances et aux angoisses des malades, des familles et des aidants qui connaissent des situations humaines et médicales particulièrement éprouvantes.

Beaucoup de fidèles catholiques se tiennent à leur côté dans les aumôneries d'hôpitaux ou de maisons de retraite, en leur rendant visite à domicile, ou en s'impliquant dans des associations non confessionnelles d'accompagnement des soins palliatifs. Avec eux, grâce à eux, nous avons pleinement conscience que notre société doit encore progresser dans l'accompagnement de la fin de vie et de la grande fragilité.

Nous sommes impressionnés par le dévouement et la compétence des personnels soignants, malgré les difficultés humaines et économiques considérables auxquelles ils doivent aujourd'hui faire face.

Nous tenons à saluer le développement encore insuffisant mais significatif des soins palliatifs. Certes, les déserts palliatifs sont encore trop nombreux, la culture palliative n'est pas assez valorisée durant les études médicales, les soins palliatifs doivent encore progresser pour les nourrissons et les enfants.

Mais une véritable dynamique palliative, faite d'attention à chaque personne dans son unité et avec son entourage, contribue notablement à l'humanité de notre société.

Nous entendons de très nombreux soignants affirmer vigoureusement que « la main qui prend soin ne peut en aucun cas être celle qui donne la mort ». Nous entendons plusieurs observateurs de notre société, aux opinions philosophiques et aux appartenances religieuses diverses, mettre en garde contre l'injonction de renoncer à vivre que ferait peser sur les personnes fragiles la facilité légale et économique de « l'aide active à mourir ». Nous entendons la révolte, la colère,

le sentiment d'injustice qui retentissent face à la souffrance et à la mort comme des appels à une plus grande fraternité et comme la recherche d'une espérance dont nous désirons témoigner, mais en aucun cas comme une légitimation de l'euthanasie ou du suicide assisté.

Voilà pourquoi nous souhaitons que le débat en cours sur la fin de vie constitue l'occasion positive d'un progrès significatif de l'accompagnement et de la prise en charge notamment de la dépendance due au grand âge dans notre pays. Beaucoup de projets législatifs dans ce domaine ne sont malheureusement pas encore allés jusqu'au bout de leurs promesses. Le débat sur le « suicide assisté » pose aussi la question globale de notre engagement collectif pour la prévention du suicide.

Notre époque est marquée par un mélange de négation de la mort et de fascination pour la mort : comment mieux assumer socialement le terme naturel de l'existence terrestre ?

Nous aimons et nous croyons à la liberté. Mais nous affirmons qu'elle ne peut se déployer que si la valeur de la vie de chacun est pleinement reconnue et respectée. C'est dans ce cadre protecteur qu'il convient de mettre en œuvre tous les chemins possibles d'aide active à vivre. Plus que jamais, ce qui peut unir et apaiser notre société si violemment fracturée, comme le montrent les conflits sociaux de ces jours, c'est la vérité de notre engagement collectif pour la fraternité. Voilà ce que, dans la lumière toute proche de Pâques, nous voulons partager avec toute notre société.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, à Lourdes, le mardi 28 mars 2023



LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE
AU SUJET DE LA FRATERNITÉ DE MARIE, REINE IMMACULÉE

COMMUNIQUE DE PRESSE
Lyon, le 7 mars 2023

La Fraternité de Marie, Reine Immaculée, (FMRI) est une association publique de fidèles de droit diocésain rassemblant actuellement une vingtaine de membres, prêtres et laïcs. Bien que située à Bois-le-Roi, dans le diocèse de Meaux, l'archevêque de Lyon en est l'évêque référent.

A partir de l'été 2021, quelques mois après son arrivée à Lyon, Mgr Olivier de Germain, archevêque de Lyon, a reçu les témoignages d'anciens membres de cette communauté affirmant avoir subi des abus de pouvoir ou des abus spirituels, en particulier à l'époque où le père Marie-Pierre Faye en était le modérateur. Une plainte pour agression sexuelle, déposée en juin 2021, a été classée sans suite pour prescription. Les divers témoignages ne concernent pas la communauté actuelle.

Après avoir visité la communauté à Bois-le-Roi au cours de l'été 2022, et avoir pris connaissance des différentes pièces de ce dossier aux conclusions souvent contradictoires, l'archevêque de Lyon a mandaté le père Paul-Dominique Marcovits, dominicain, afin de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé. Il s'agit entre autres d'évaluer l'authenticité de la spiritualité de la fondatrice, Clémence Ledoux.

Toute personne qui souhaiterait apporter un témoignage au sujet de cette communauté peut utiliser l'adresse mail : temoignage.fmri@lyon.catholique.fr

L'archevêque de Lyon s'engage à publier, dans le respect du droit, les conclusions de cette enquête lorsqu'elle sera achevée. Il assure les membres, anciens et actuels, de la FMRI de sa détermination à faire la vérité sur cette affaire.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL PRESBYTÉRAL 23-24 FÉVRIER 2023

Les 23-24 février 2023, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, au Foyer Sacerdotal à Ars. Le matin du 24 février, les doyens se sont joints aux membres du Conseil Presbytéral.

LA SESSION DU PRESBYTERIUM ET LA JOURNÉE DIOCÉSAINE DE RENTRÉE

Les membres du conseil ont décidé de maintenir cette période de l'année pour la session du presbyterium et la journée diocésaine qui suit immédiatement. La date peut gêner la reprise des activités paroissiales ou l'arrivée des curés nouvellement arrivés dans leurs nouvelles paroisses mais l'idée de commencer l'année pastorale de cette manière a prévalu. Une proposition qui est appelée à s'installer dans le temps. Ainsi la session du presbyterium sera les jeudi et vendredi 31 août et 1^o septembre, suivie de la journée diocésaine, le samedi 2 septembre.

Le thème de la journée diocésaine sera : « viens, vois et vis. » Le fil conducteur de la session et de la journée diocésaine sera : « quelle expérience de la foi la paroisse est-elle capable d'offrir à ceux qui frappent à sa porte ? »

La réflexion portera sur la démarche

catéchuménale ou néo-catéchuménale qui est proposée à tous ceux qui s'adressent à la paroisse pour diverses demandes. On peut encore l'exprimer autrement : comment inscrire l'accueil des demandes de sacrements dans une démarche catéchuménale ou néo-catéchuménale ?

Le conseil presbytéral a donné quelques orientations pour baliser cette réflexion : le chemin catéchuménal comporte quatre éléments.

1) La Parole de Dieu qui s'adresse au fidèle et qui l'interroge.

2) La conversion qui traduit le changement intérieur qui se réalise dans la rencontre avec le Christ. Il sera donné une attention aux signes de cette conversion : l'ouverture à Dieu, la persévérance dans la prière, l'ouverture aux autres et le pardon.

3) La vie sacramentelle et liturgique de l'Église qui introduit dans le mystère Pascal du Christ.

4) La vie dans l'Esprit Saint et dans l'Église qui est le lieu où la foi est nourrie et peut grandir.

Un tel programme pastoral concerne tous les paroissiens. L'avantage est d'unir le renouveau de la grâce baptismale chez les fidèles pour qu'ils deviennent missionnaires pour accompagner l'accueil de ces demandes. Toute communauté paroissiale doit devenir un chemin néo-catéchuménal.

Des défis nous sont posés pour ces demandes :

- Il est nécessaire de prendre le temps, la durée nécessaire pour adapter la démarche de chacun dans sa conversion.

- Il faut inscrire dans la vie de la communauté le fait que les catéchumènes ou néo-catéchumènes en font pleinement partie.

- Se pose aussi à frais nouveaux la question du parrainage dans l'Église pour un accompagnement qui soit personnel, amical et qui ait une vraie valeur de témoignage.

- La place de l'Eucharistie paroissiale et dominicale dans cette démarche catéchuménale.

- Une paroisse doit se poser la question de ce qu'elle propose à ceux qui viennent frapper à sa porte.

- On ne peut pas faire abstraction du fait que la démarche de celui qui vient ou revient à la foi chrétienne va impacter tout son entourage familial.

La session du presbyterium devra permettre un échange sur nos pratiques. Elle devra aider les prêtres à se renouveler pour mener un dialogue pastoral avec ces personnes qui font une demande de sacrement. Il faudra encore mieux découvrir le rituel du catéchuménat des adultes, fruit d'une longue histoire et riche de toute l'expérience de l'Église en la matière. Le bureau du conseil presbytéral précisera plus tard le programme. Mais les thèmes abordés lors de la session seront les suivants :

Jeudi matin :

- Comment la pratique du catéchuménat dans l'Antiquité chrétienne peut-elle interroger la démarche catéchuménale aujourd'hui ?

- Comment la liturgie de l'initiation chrétienne, modèle de la vie chrétienne, interroge-t-elle nos préparations aux différents sacrements ?

Jeudi après-midi :

- Randonnée autour d'Ars
- Questions et difficultés à propos du catéchuménat des adultes :

- Le parrainage.

- La situation des personnes déjà en couple dont l'un demande le baptême ou la confirmation.

- Qu'est-ce que le pré-catéchuménat ?

- Deux cérémonies distinctes : « L'entrée en catéchuménat » est dans la paroisse et « l'appel décisif » est diocésain. Quels sont les critères de discernement pour l'un et pour l'autre ?

- La formation des prêtres et des paroissiens impliqués dans ces démarches néo-catéchuménales

- L'importance du dimanche dans la démarche catéchuménale

- L'itinéraire humain et spirituel du catéchumène : croissance, doutes, obstacles, fidélité, joies et aridité.

Vendredi matin :

- Témoignages de catéchumènes ou de néophytes sur ce que la paroisse leur a apporté ou ne leur a pas apporté.

- Partages de pratiques pastorales. Les pères Bruno Boucly et Dominique Blot ont accepté de donner leur expérience au sujet du catéchuménat ou néo-catéchuménat.

- Comment mener un dialogue pastoral ? Écouter et faire parler.

- Le catéchuménat dans un pays de mission.

Enfin, pour la journée diocésaine, il est demandé que la matinée du samedi matin soit un temps spécifique consacré aux membres des conseils pastoraux des paroisses. Il s'agira de leur faire prendre conscience de l'importance de la question du catéchuménat ou du néo-catéchuménat dans un climat d'écoute, de partage et de confiance.

Le témoignage de M. Xavier Breton, député de la 1^o circonscription de l'Ain



La question qui lui avait été posée était la suivante : *« le fonctionnement de la démocratie en France peut-il répondre à l'inquiétude des Français et aux enjeux auxquels la France doit faire face ? »*

I - Les sociologues parlent effectivement de « fatigue démocratique»

Depuis 60 ans, un fossé se creuse de plus en plus entre les élus et les citoyens. La montée de l'abstention en est le signe. Peu d'études ont été faites sur les abstentionnistes ; elles commencent seulement à l'être. Il y a les abstentionnistes habituels, historiques, qui votent peu, par désintérêt et éloignement de la vie politique. Cette première partie des abstentionnistes a déjà tendance à croître régulièrement. Et il y a désormais des abstentionnistes volontaires, revendiqués, qui utilisent l'abstention pour exprimer leur insatisfaction, finalement comme une manière de voter. Leurs motivations sont les suivantes :

- « Ça ne sert à rien ». Par exemple, depuis les années 80, tout le monde parle de combattre le chômage, mais la situation ne change pas. Cette problématique de l'impuissance politique est rejointe par celles de l'insécurité, de l'environnement...

- « On ne m'écoute pas ». Les sociologues datent cette réaction du référendum de 2005 sur la Constitution européenne pour lequel une majorité d'électeurs avait dit non. Le traité de Lisbonne approuvé quelques années après reprend la plupart des dispositions du texte pourtant rejeté auparavant.

- « Tous pourris » : Cette attitude vient d'un vieil antiparlementarisme, qui est aussi un antiélitisme, et elle a été alimentée par différentes affaires concernant des élus.

De plus, sur fond de dépolitisation, l'abstentionnisme s'aggrave parce que beaucoup de décisions sont prises dans un cadre européen et sont tributaires d'arbitrages économiques dans le cadre de la mondialisation. De son côté, le clivage droite-gauche est parfois remis en cause, ce qui ne contribue pas à la lisibilité du débat politique.

2 – L'actualité

Depuis 8 mois, et l'arrivée d'une nouvelle Assemblée nationale, sans majorité absolue. Tout n'est pas négatif, ce peut être une chance : parce que c'est une assemblée plus représentative (les extrêmes sont aussi représentés) et parce que les arbitrages ne se font plus qu'entre cabinets ministériels. L'Assemblée retrouve son rôle, chaque voix compte désormais.

Par contre les menaces sont : d'abord celle des blocages et ensuite les outrances que l'on voit actuellement. Mais nos institutions sont solides, capables de dépasser les blocages. Le gouvernement de Michel Rocard avait déjà été dans cette situation de majorité relative et avait largement usé de l'article 49.3 de la Constitution. Son usage a depuis été limité. Le gouvernement ne peut l'utiliser qu'une fois par session, sauf pour les lois budgétaires.

Les outrances que l'on voit à l'Assemblée sont celles que l'on voit dans une société entrée dans « l'ère du clash ». C'est un danger pour la démocratie car l'Assemblée est le lieu de la délibération et celle-ci ne peut pas fonctionner à coup de clash. Les trois oppositions (NUPES, RN et Républicains) ont en commun de vouloir

chacune être «la seule opposition » au gouvernement. La NUPES parce qu'elle revendique d'aller vers une convergence des combats (dans la rue, à l'Assemblée...) pour passer à une sixième République. Le RN est dans une logique de respectabilité et veut montrer son sérieux. Les Républicains se disent le seul parti de gouvernement qui n'est pas extrême dans l'opposition. Dans la majorité, les proches d'Emmanuel Macron sont à la recherche d'un deuxième mandat utile pour échapper à la « malédiction du 2e mandat ». Pour ses alliés, la question est plutôt qui va se présenter en 2027 à la place d'Emmanuel Macron ?

En fin de compte, les institutions de la 5e République sont solides et résistent bien aux crises de l'actualité.

3 – Un député chrétien

Je préfère dire que je suis un « un député qui est chrétien ». La foi peut inspirer le comportement du député. Mais il n'y a pas de revendication du titre de « chrétien », le centre et la droite en France n'ont pas cette tradition. En revanche, il y a une « animation », qui est plus forte qu'une inspiration : être animé par sa foi, y compris collectivement. Cependant, il y a un vrai risque de « cornérisation », d'être marginalisé sur la forme. On pense immédiatement qu'on est illégitime puisqu'on parlerait au nom de sa religion. Sur le fond, il existe une tendance des chrétiens à s'investir beaucoup sur des questions qui ne sont pas centrales dans la vie politique actuelle. L'élection présidentielle ne se joue pas sur les débats de bioéthique. Un élu chrétien dans la démocratie peut travailler à la réconciliation de la droite catholique et de la gauche catholique et à rendre présentable, audible, la notion d' « intégral », comme l'humanisme intégral de Maritain ou l'écologie intégrale du Pape François. C'est une

invitation à voir large sans pour autant transiger sur les principes.

Les membres du Conseil presbytéral ont ensuite posé différentes questions à M Breton.

« Que pensez-vous de la revendication du vote blanc et du référendum ? »

M Xavier Breton : on comptabilise aujourd'hui les votes blancs mais non comme suffrages exprimés. La question est : que se passerait-il si les votes blancs étaient en tête ? Faudrait-il annuler l'élection ? L'autre question est celle de la légitimité du président élu par une minorité de Français. Mais aujourd'hui, tout le monde sait qu'il y a de l'abstention, des votes blancs et des votes nuls, c'est donc une fausse question.

Quant au référendum, il existe dans notre démocratie. La revendication est celle de faire du peuple un acteur de la démocratie. On voit que ce qui est en crise, c'est la démocratie représentative. La question est en fait : sur quoi faire voter ? Par exemple, sur la loi pour les retraites, quelle question poser ? Quand les questions sont très techniques, cela devient compliqué.

Le danger des réseaux sociaux et de l'intervention de la Russie ou autres dans le fonctionnement de la démocratie est-il réel ?

M Xavier Breton : la question de la sécurité dans la vie démocratique est un vrai enjeu. Par exemple il faudra probablement aller vers un vote électronique, à condition de travailler sur les principes de la démocratie. Cela pose la question de la sécurité. Mais on fait bien des virements, on paie ses impôts... de manière électronique. L'autre danger est celui de la pression extérieure que peut subir celui qui vote chez lui. On voit bien que les réseaux

sociaux enferment les gens dans un cercle de personnes ayant une même opinion. Mais faisons confiance aux citoyens pour se forger une opinion, même avec les réseaux sociaux.

Je défends les « vieux partis » parce qu'il est important de se situer dans une tradition politique, on ne peut pas venir de nulle part pour aller quelque part. Les « vieux partis » continuent de gagner les élections dans les régions et les départements. C'est vrai, le président accapare tous les regards dans notre 5e République. Or les arbitrages sont de plus en plus complexes et ne peuvent être la décision d'un seul homme.

La question est qui décide, quand on participe à la guerre en Ukraine, que nos dirigeants ont du sang de jeunes Ukrainiens et Russes sur les mains ?

M Xavier Breton : Que la France n'ait pas sa complète souveraineté est une chose mais je ne suis pas sûr qu'une seule personne décide de tout aujourd'hui.

Quel regard un député porte-t-il sur les prêtres ?

M Xavier Breton : dans sa circonscription, un député va reconnaître les acteurs de la vie sociale et plusieurs parmi eux seront d'inspiration chrétienne. Au niveau national, les religions ont très peu droit de cité, en tout cas dans le débat public.

Ce qui compte pour être audibles, ce sont des voix ; M^{gr} Lustiger ou M^{gr} Vingt-Trois avaient une voix qui comptait. Aujourd'hui, il manque une voix dans l'Église française qui porte médiatiquement.

Le rapport Sauvé pèse bien sûr dans l'image de l'Église. Il y a eu une tentative à la fin du dernier mandat de légiférer dans l'urgence, notamment sur le secret de confession. Heureusement cette manœuvre a échoué.

Mais attention, tout ne se résume pas à la politique et aux lois. La vie politique

n'est pas au cœur de la vie de la société mais elle en est un bout. La société vit très bien sans que tout soit décidé, encadré par des lois. Malheureusement les libertés sont aujourd'hui attaquées et leur atteinte est un sujet peut-être plus important que l'insécurité.

Était-il normal qu'il n'y ait plus eu de messe pendant le premier confinement ?

M Xavier Breton : non, le Conseil d'État l'a reconnu. Que dans l'urgence de mauvaises décisions soient prises, c'est compréhensible mais le problème est d'avoir fait durer ces mesures. On ne peut pas dire qu'on aurait fait mieux dans l'urgence, mais on ne peut pas dire aussi que la situation née de la crise sanitaire a été bien gérée.

BILAN PROVISOIRE DES ÉVÉNEMENTS DU JUBILÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La messe du Jubilé à Brou a eu une dimension diocésaine. Mais, hormis les personnes localement impliquées, les fidèles ne se sentent pas vraiment concernés si cela ne se passe pas chez eux. Voici les évènements à venir :

- M^{gr} Colomb, évêque de La Rochelle et ancien supérieur général des Missions Étrangères de Paris, viendra à Cuet pour parler de la mission, puisqu'il s'occupe des Œuvres Pontificales Missionnaires.

- Sur la doctrine sociale de l'Église, un week-end complet aura lieu à Jujurieux.

- Le P Bonino viendra parler aux prêtres à Ars pour la fête du Sacré-Cœur le 16 juin.

- Enfin, la clôture du jubilé aura lieu à Belley, le lundi 26 juin.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le P Etienne Dumoulin viendra parler de la miséricorde divine le Mardi Saint, à la réunion du presbyterium.

- Pour la prochaine retraite sacerdotale de l'année 2024, on propose la maison des sœurs de Jeanne-Antide Thouret à Sancey le Long. La retraite sera du 25 février au 1^o mars.

- Le service catholique des funérailles a été sollicité pour faire un contrat-obsèques type pour les prêtres. En l'absence de contrat obsèques, c'est au diocèse à s'en occuper et cela simplifierait les choses. Ce service serait aussi prêt à s'implanter dans le diocèse si l'évêque le demande et que nous sommes prêts à les aider. Il y a la possibilité qui leur sera proposée d'aménager la chambre funéraire attenante à l'église Saint-Pierre-Chanel à Bourg-en-Bresse. Le service catholique des funérailles organise aussi des soirées de réflexion sur la mort, leur objectif étant missionnaire. En participant à la formation, ils seraient ainsi peu à peu connus.

- Le curé d'Ars a été canonisé le 31 mai 1925. Il y aura donc un centenaire en 2025. La fête de l'arrivée du saint curé aura lieu le dimanche 9 février et la marche pour les vocations la veille, le 8 février. On proposera aussi une retraite pour les prêtres français du 29 septembre au 4 octobre. Elle sera prêchée par le cardinal Aveline et d'autres évêques.

- « Lourdes Cancer Espérance » a une délégation dans le diocèse. Le P Bertrand Berhault prend la suite du p. Pierre Darmedru et la responsable a également été changée. Ils vont prendre contact avec les paroisses.

RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DE LA DÉLÉGATION DU SECOURS CATHOLIQUE DE L'AIN.

M. Pascal Hackl, président de la délégation, et Mme Bénédicte Duthoit, directrice de la délégation, ont rejoint la réunion des membres du conseil presbytéral et des doyens.

Dans leur introduction, ils ont insisté sur le fait, qu'au Secours Catholique, l'évangélisation se vit comme une culture de la rencontre. Ce service de la Caritas est au service de l'Église, mais tous les bénévoles ne sont pas chrétiens. Un aumônier diocésain fait le lien avec les prêtres et les paroisses. Il est important que les prêtres aient les contacts des responsables du Secours Catholique pour pouvoir répondre aux demandes des personnes en précarité qui frappent à la porte des paroisses.

Voici le résumé des échanges :

1) L'équipe locale du Secours Catholique n'est pas une équipe paroissiale. Les statuts propres du Secours Catholique ne le permettent pas. La raison à cela, c'est que la paroisse n'a pas le droit d'avoir une activité autre que cultuelle. Il y a donc besoin d'une association distincte, comme le Secours Catholique, pour avoir une activité caritative. Mais l'équipe locale doit devenir un partenaire pour la paroisse qui manifeste ainsi son souci des pauvres. Il n'est pas normal en fait qu'un groupement paroissial n'ait pas d'équipe locale.

2) Le curé de paroisse doit être introduit par le responsable de l'équipe locale. Une formation doit être donnée aux responsables pour leur apprendre à introduire le prêtre. Ce n'est pas au curé de s'imposer. Il est cependant

important de l'aider à rencontrer les membres de l'équipe de sa paroisse.

3) La suppression de la quête impérée pour le Secours Catholique a été mal ressentie par les bénévoles du Secours Catholique. Cette quête a maintenant changé de statut : elle est à la fin de la messe et elle est non obligatoire et, notamment là où il n'y a pas d'équipe du Secours Catholique pour quêter à la sortie de la messe, elle peut ne pas être faite.

La disposition réglementaire abolissant toutes les quêtes impérées n'a pas pris en compte la spécificité propre du Secours Catholique qui est la Caritas de l'Église. D'autre part, une quête faite à l'offertoire et déposée devant l'autel a un sens liturgique qui parle aux fidèles, autrement plus fort qu'une quête faite à la sortie de la messe. Il a été décidé de revoir cette disposition au sein du conseil presbytéral et de regarder si cette décision était bien opportune. Il est toujours possible de revenir sur une disposition réglementaire.

Le bureau du Conseil presbytéral

INFORMATIONS DÉCÈS

Sont recommandés aux prières du diocèse

- **M. l'abbé Pierre Ville**, décédé le mardi 7 mars 2023, à l'âge de 94 ans. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 9 mars 2023 à 10h00, en la cathédrale de Belley.
- **Soeur Elisabeth Metayer**, membre de la communauté des Soeurs Maristes de Belley, décédée le mercredi 22 février 2023. Ses obsèques ont été célébrées à Belley dans la chapelle de Bon Repos, le lundi 27 février.
- **Mère Marie Béatrice de Penfentenyo**, soeur du Père Henri, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Bourg-en-Bresse, et moniale bénédictine de l'abbaye Notre Dame de Miséricorde (Rosans, Hautes-Alpes), décédée le 28 février 2023, âgée de 67 ans. Ses obsèques ont été célébrées en l'abbaye de Rosans, samedi 4 mars,
- **M. Philippe Proust de La Gironière**, père de l'abbé Tanguy, curé du groupement paroissial de St-Didier-sur-Chalaronne, décédé le samedi 18 mars 2023, âgé de 84 ans. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 22 mars, en l'église d'Orvault (44).

Que le Seigneur les accueille dans sa Paix!

HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE

Durant l'Assemblée générale de l'Hospitalité qui s'est tenue le dimanche 12 mars au collège Saint Louis de Dagneux, un temps de remerciement a eu lieu pour rendre grâce pour les 8 années d'engagement de Marcel Bouvier, président, et Sylvie Bouvier son épouse, au service de l'Hospitalité diocésaine.



INFORMATIONS HOSPITALITÉ

- Pierre et Sylvie Gueugneau sont les nouveaux présidents de l'Hospitalité.
- Le diacre René Paul Huet est nommé à l'Hospitalité.
- Le père Père Jean-Luc Debarbouillé est aumônier de l'Hospitalité.

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



- Départ de **Mme Sabine Tanton**, assistante du directeur diocésain de l'Enseignement Catholique de l'Ain pendant 5 ans

• **Mme Guillemette Fulchiron** quitte le poste d'accueil et de secrétariat polyvalent à la DDEC et devient assistante du directeur diocésain de l'Enseignement Catholique de l'Ain



- Arrivée de **Mme Gwenola Urvoy** au poste d'accueil et de secrétariat polyvalent, à mi-temps, tous les matins sauf le mercredi.

Jubilé

200 ANS DU DIOCÈSE

ÉDUCATION ET VOCATION
«L'ENVIE D'AIMER»
MEXIMIEUX
25 FÉVRIER 2023

Education et vocation, tel était le thème de la rencontre jubilaire qui s'est déroulée à Meximieux samedi 25 février.

Après un beau temps de louange, Xavier Dufour a donné une conférence sur la vision biblique de l'homme, une lumière, une lumière pour éduquer dont voici un résumé. Durant l'après-midi des ateliers étaient proposés

La vision biblique de l'homme, une lumière pour éduquer

Face aux actuelles remises en cause anthropologiques (gender, transhumanisme, antispécisme...), la vision biblique de la personne propose d'accueillir la vie comme un don à faire fructifier à travers cinq chemins de réconciliation :

Avec la nature : Image de Dieu, l'homme est dépositaire de la création, non pour la piller ni la resacraliser, mais en faire une « maison » accueillant toute l'humanité.

Avec le temps : A travers le rythme du Sabbat, des fêtes, la Bible nous invite à vivre le temps « présent » comme présence et comme cadeau. L'éducation est un art du temps, temps de la croissance et de l'espérance.

Avec soi-même : En croisant trois regards : corps/âme/esprit tout en prenant l'homme dans son unité vivante, la Bible donne la finalité de l'éducation : unifier toutes les dimensions de la personne, physique, psychique, intellectuelle, morale, sociale, dans la vie de l'Esprit.

Avec autrui : Ni enfermement en soi-même, ni fusion dans le groupe, la personne humaine est appelée à entrer dans les relations d'amour et de liberté qui caractérisent les personnes divines. Cela éclaire l'éducation à l'amitié, à la solidarité, et à l'amour.

Avec Dieu : Le Dieu de l'Alliance est libérateur de son peuple, éducateur, plein de patience et de miséricorde, jusqu'à lui donner sa vie. L'éducateur chrétien vivra le pari de la résurrection et se donnera aux jeunes pour les inviter à se donner eux-mêmes : « Si le grain de blé ne meurt, il ne porte pas de fruit ».



Xavier Dufour
Professeur agrégé de mathématiques, docteur en philosophie, président de la Communion des éducateurs chrétiens



Temps de louange dans l'église de Meximieux



Conférence de Xavier Dufour sur la vision biblique de l'homme, une lumière pour éduquer



Atelier sur la figure de l'abbé Claude Ruivet (1767-1839), fondateur du petit séminaire de Meximieux.

Messe 1er dimanche de Carême célébrée à Meximieux



Samedi 11 mars, le diocèse était invité à poursuivre sa démarche jubilaire au cœur du Pays de Gex, à Ferney.

// Les conférences du matin :

La matinée fut un moment de découverte sur le thème de « **Architecture et art sacré : beauté de la foi** ».

Les 4 intervenants ont passionné la trentaine de personnes présentes, dont notre Evêque Pascal Roland. Romain Piquet, secrétaire général du Patrimoine des Pays de l'Ain nous a dévoilé nombre d'églises du diocèse construites ou restaurées sous l'impulsion de Monseigneur Devie, au lendemain de la Révolution française.

Cet évêque infatigable et visionnaire, qui a sillonné toutes les paroisses du nouveau diocèse de Belley-Ars au moins trois fois durant son épiscopat, avait tout à rebâtir, affermir, renouer pour que la foi catholique puisse de nouveau se vivre après les temps de la Terreur : essayer d'éveiller à la beauté après les horreurs révolutionnaires.

Le premier évêque du nouveau diocèse désirait marquer symboliquement le début de son épiscopat en érigeant Ferney en paroisse et en contribuant financièrement, avec ses propres

deniers, à l'acquisition du terrain et à la construction de l'église. L'architecture était simplifiée et allait à l'essentiel, il fallait pouvoir célébrer la présence du Seigneur et y accueillir le plus grand nombre de fidèles et cela à moindre coût. Monseigneur Devie, qui écrit un manuel d'architecture des églises, imagine un temple de la foi catholique, à l'instar du temple protestant qui existait déjà dans la même rue. Le style néo-classique est « à la mode ».

Bertrand Lapostolle a ensuite conduit notre réflexion sur l'immobilier diocésain actuel. Sa présentation a suscité de nombreuses questions de la part de l'assistance sur les besoins futurs de nos groupements paroissiaux, sur les questions de charges, d'inoccupation de certaines églises ou de cures très spacieuses...

Ensuite, Annick Doméracki, responsable de la Commission diocésaine d'Art sacré nous a présenté des tableaux, trésors de nos églises du diocèse, pour couvrir la thématique « Art pictural religieux du XIX^{ème} siècle et la piété populaire dans le diocèse de Belley ». Ce voyage pictural à travers le diocèse a mis en exergue la naissance d'une nouvelle expression artistique qui cherchait sa place dans le monde de l'Art et qui avait vocation d'évangéliser à la fin du XIX^{ème} siècle à travers le Beau, en passant du réalisme au préraphaélisme.

Les propos de Jean-François Ferraton, sculpteur de mobilier liturgique, ont pu

faire la transition entre ce patrimoine religieux évoqué ci-dessus et la nécessité de mettre en lumière la liturgie et la beauté divine. « La Liturgie est le plus haut des arts sacrés » explique l'artiste.

Auteur de près de 400 œuvres dispersées dans une soixantaine d'églises, JF Ferraton travaille la pierre, le marbre, le bois mais aussi le verre thermoformé. Samedi, il a pu partager avec l'auditoire sa passion et sa vocation à révéler le Divin à travers ses œuvres. Il fallait entendre l'émotion de l'artiste évoquer le rite de consécration de l'autel réalisé pour l'église saint Léonard de Fougères. Ce jour-là, il prit partiellement conscience de ce qu'était un autel. Depuis, il cherche « à mieux pénétrer ce mystère ». Le rite de consécration est pour l'artiste l'occasion « de se dessaisir de son œuvre ». Son intervention a éveillé la curiosité de l'assemblée qui a l'occasion depuis samedi de visiter l'exposition de photos de ses oeuvres à la salle Sainte Joséphine Bakhita jusqu'au 18 mars. Christine Renaud se fait un plaisir de vous accueillir tous les jours .



2/ La visite de l'église

En début d'après-midi, 3 collégiennes se sont courageusement, lancées dans l'animation d'un temps de louange devant le Saint Sacrement avec quelques paroissiens, notre Evêque et le Vicaire général et les intervenants du matin.

Puis du haut de la tribune de l'église, elles ont mis en lumière les différentes parties de l'édifice de la nef au chœur en expliquant leur importance dans la liturgie. Elles ont détaillé les trompe-l'œil, les colonnes ioniennes, doriques, les vitraux, le péristyle, les inscriptions latines, le chrisme...

Depuis plusieurs mois, les jeunes de l'aumônerie et du catéchisme de la paroisse ont contribué à la réalisation d'un petit guide de l'église en posant des questions, en cherchant les petits détails qui les intriguaient « et pourquoi ? Et à quoi ça sert? Et c'était qui ?... » Un travail qui a éveillé les cœurs et la curiosité des enfants. :

« Je pensais connaître l'église de Ferney par cœur et bien je me suis trompée» nous rapportait l'une des jeunes guides , Hermance.

«Il y a plein d'endroits dans l'église qui nous appellent à prier Jésus.»

« J'aime quand on fait silence devant la chapelle de Marie... » nous dit la petite Candice.

« Les trompe-l'oeil me fascinent maintenant que je sais que le mur n'est pas sculpté et que les colonnes ne sont pas en marbre» s'exclame Pierre.

Des élèves du collège Saint Joseph se sont essayés à l'art du trompe-l'œil. Leur travail en cours d'art a été exposé ce samedi sur les bancs de l'église. Ils se sont inspirés des caissons, du plafond fleuri et des médaillons « bluffants » de réalisme de la chapelle de la Vierge.

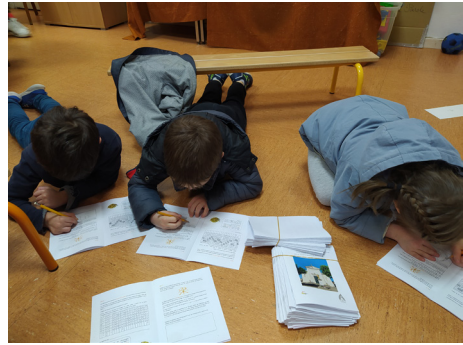


3 visites guidées se succèdent cet après-midi-là, dont la plus importante avec les enfants du catéchisme : de la moyenne section au CM2. Les enfants s'enthousiasment et envahissent vite le chœur puis s'assagissent devant les détails du tabernacle et de l'autel de la chapelle saint Joseph. Les questions fusent. Nous poursuivrons la visite la semaine prochaine car il faut compléter le petit livret de jeux qui a été réalisé pour l'occasion sur la visite de l'église.



Dans la semaine, mercredi, les groupes du catéchisme iront également admirer la Croix d'évangélisation qui siège dans le chœur et visiteront l'exposition de J F Ferraton...

Léa, autre guide, témoigne : « Après avoir fait visiter l'église à notre évêque ; c'est lui qui nous a expliqué les détails de la Croix d'évangélisation. Il faut que je la montre à mes parents, maintenant. »

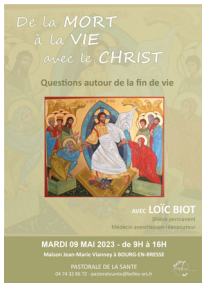


3/ « Les vrais adorateurs adoreront le Père » (Jean 4,24)

La journée s'achève par la messe animée par le « jeune Chœur » présidée par notre Evêque. L'évangile de la Samaritaine nous rappelle de revenir à Jésus, la source, et ... Jésus reprend sa place après l'agitation de l'après-midi. L'adoration perpétuelle se poursuit dans le chœur de l'église, le sacré dans toute sa beauté.

Les rdv DANS LE DIOCÈSE

Retrouvez les événements diocésains sur le site du diocèse :
www.catholique-belley-ars.fr



De la mort à la vie avec le Christ

Journée de formation de la Pastorale de la Santé, le 9 mai 2023, de 9h à 16h, avec Loïc Biot, diacre permanent, médecin anesthésiste-réanimateur

Programme de la journée à retrouver sur le site du diocèse: <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pastorale-de-la-sante/formations/de-la-mort-a-la-vie-avec-le-christ-09-mai-2023>

École de Prière Jeunes (EPJ)

Cet été l'EPJ aura lieu du 20 au 26 août, à l'institution Lamar-tine à Belley.

L'école de prière accueille des jeunes de 7 à 17 ans. Dossier d'inscription à retirer auprès de la Pastorale des Jeunes : paje.ain@gmail.com



La pastorale des jeunes présente

Fin de l'offre diocésaine

INSCRIS-TOI VITE POUR BÉNÉFICIER DE L'INSCRIPTION À 570€ EN PARTANT AVEC LE DIOCÈSE !

Seulement jusqu'au 16/04

VIDÉO APRÈS LE 16/04 !

DIOCÈSE DE BELLEY-ARS
Inscription sur : www.venio.fr

Pour plus d'informations : programme@diocesebelleyars.com

Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ)

Cet été les JMJ auront lieu à Lisbonne au Portugal du 24 juillet au 8 août 2023 pour les 18-35 ans.

Tu es déjà inscrit ? On compte sur toi pour faire venir un (ou plusieurs) ami !

Tu n'es pas encore inscrit aux JMJ ?

Voici le lien pour t'inscrire avec la route diocésaine (570€) :

<https://diocesebelleyars2023-lisbonne.venio.fr/fr>

Attention ! Augmentation des tarifs lundi 17 avril (610€).

13ème Congrès des Équipes Saint-Vincent

Du 3 au 5 avril 2023, à Fournols en Auvergne, plus de 200 équipières des Équipes Saint-Vincent (ESV) se retrouveront en congrès autour du thème « *En confiance agissons ensemble* ». Elles se réuniront dans la joie pour réfléchir sur le sens de leurs actions auprès des plus démunis, partager la vitalité des 70 équipes présentes sur toute la France et resserrer leurs liens. <https://www.equipes-saint-vincent.com/>

Le 23/04/2023 se tiendra la 20ème brocante de l'hospitalité diocésaine de Lourdes.



Les habitués, qu'ils soient simplement amateurs de choses anciennes ou professionnels en antiquités, attendent toujours cette journée avec un grand intérêt. En effet, ils savent qu'ils vont y trouver sur une surface en plein air, mais aussi à l'intérieur d'un bâtiment, de nombreux objets bien présentés, propres et à un prix correct.

Même si certains viennent parce que c'est un évènement important de l'hospitalité diocésaine, la grande majorité des visiteurs ne connaît pas notre service diocésain de Lourdes ainsi que son but en organisant cette vente.

Le point culminant de l'activité de l'hospitalité est bien sûr le pèlerinage à Lourdes qui se tient chaque année les derniers jours de juillet, mais tout au long de l'année les membres gardent un contact avec les pèlerins aidés ainsi qu'avec les autres hospitaliers.

L'Assemblée Générale, les retrouvailles d'octobre ainsi que la brocante permettent de cultiver entre tous les membres fraternité et don de soi.

Toute l'année une équipe dévouée est à la recherche de meubles, de vaisselle, de livres, d'outils de jardin et de bricolage, etc. Tout cela provenant de legs et de dons. Un des buts de la brocante est de permettre d'aider financièrement des malades et des hospitaliers pour qui le coût du pèlerinage peut représenter une charge trop lourde.

En ces temps de sobriété préconisée et souhaitable, la brocante de l'hospitalité contribue à redonner vie à des objets et satisfaction à beaucoup. Ces dernières années, à chaque manifestation, c'est plus de 2 500 personnes qui se sont rendues à notre brocante.

**Nous vous attendons le dimanche 23 avril 2023 de 08 h 00 à 17 h 00,
18 rue François Arago à Bourg-en-Bresse.**

Pierre Gueugneau (Président de l'hospitalité) et Sylvie Gueugneau (Vice présidente)

Pèlerinages DIOCÉSAINS

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES NOUVEAUTÉ 2023 VIVEZ LE PÈLERINAGE EN FAMILLE

Le 115ème pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu du lundi 24 au dimanche 30 juillet 2023 autour du thème «Que l'on bâtisse une chapelle».

Nouvelle proposition pour cet été : avec le pèlerinage diocésain, vivez Lourdes en famille.

Les inscriptions sont ouvertes et à retourner avant :

- lundi 15 mai 2023 pour les pèlerins aidés
- jeudi 6 juillet 2023 pour les pèlerins hotel et les familles

Informations sur le site du diocèse : https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages/pelerinages-a-venir/Pre_inscriptions_Lourdes_2023



AVEC LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DE BELLEY - ARS

Vivez LOURDES
En Famille

"Que l'on bâtisse ici une Chapelle"
...AU COEUR DE NOS FOYERS

du 25 au 29
juillet 2023

Pèlerins en famille
Les sanctuaires, la Grotte, la Source

Partageons
Détente, jeux, activités

Ressourçons-nous
Démarche spirituelle pour les enfants/jeunes
Temps pour les parents

Découvrons
Sur les pas de Bernadette
Des excursions

Prions et célébrons

INFORMATIONS ET INSCRIPTION
Elienne POISSON & Jasmine DUCARDOY
Cette initiative diocésaine est une collaboration du service des pèlerinages et de la pastorale des familles

06 33 09 14 24
pelerinage@belley-ars.fr
31 Rue du Docteur Nodet
01000 Bourg en Bresse



Les rendez-vous du Jubilé

PROCHAIN ÉVÉNEMENT JUBILAIRE
OUVERT À TOUS

« PROCLAMEZ LA BONNE NOUVELLE »

MARC 16, 15

FÊTE DE ST PIERRE CHANEL
SAINT PATRON DE L'Océanie

Samedi 29 avril 2023
Sanctuaire de Cuet

*La Mission, pour sa fécondité, a besoin de la
communion de tous les disciples du Christ*



PROGRAMME

Chapiteau extérieur - Sanctuaire de Cuet

- **10h30 : Messe en plein air** présidée par M^{gr} Georges Colomb, évêque du diocèse de La Rochelle, de l'archipel de Saint Pierre-et-Miquelon, et directeur des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM), concélébrée par M^{gr} Pascal Roland, évêque du diocèse de Belley-Ars et les prêtres
- **12h00 : Repas sur inscription ou tiré du sac**
- **14h30 : Conférences**
 - Les OPM par M^{gr} Georges Colomb
 - Présentation de la mission des prêtres Fidei Donum dans notre diocèse
 - Présentation d'une mission paroissiale par le père Olivier Barnay curé du groupement paroissial de Pont-de-Veyle
- **16h00 : Procession du reliquaire de St Pierre Chanel, suivie des Vêpres**

Activités pour les enfants jusqu'à 8 ans (garderie, jeux) pendant la journée

Entrez dans la Mission !

Le jubilé des deux cents ans de notre diocèse en sa configuration géographique depuis l'épiscopat de Mgr Alphonse Devie approche de sa finale !

Qu'allons-nous en faire ?

Ne serait-ce pas l'occasion pour l'ensemble de nos communautés paroissiales, mouvements et services d'Eglise, de renouer avec la grande tradition missionnaire dans sa double dimension, celle de l'Eglise universelle et celle de l'Eglise diocésaine et pour affiner notre réflexion l'Eglise à l'extérieur (ad extra) et l'Eglise à l'intérieur (ad intra) ! Ce sera le thème de notre journée du : Samedi 29 avril 2023 au sanctuaire de Cuet !

L'Eglise universelle : elle nous est particulièrement proche par la vie de Saint Pierre Chanel, l'apôtre et le patron des missions d'Océanie et le témoignage de notre invité Mgr Georges Colomb délégué à la coopération missionnaire. L'Eglise diocésaine : elle nous est immédiatement accessible, puisque c'est en elle que se déploie notre vie chrétienne au quotidien et notre évêque Mgr Pascal Roland la conduit par sa devise « proclamer la Bonne Nouvelle » ! Notre groupement paroissial de Montrevel en Bresse est dépositaire du patrimoine spirituel de ce sanctuaire auquel il doit veiller ! Le Père Olivier Barnay, curé de Pont de Veyle nous partagera les initiatives missionnaires vécues en sa communauté.

Saint Pierre Chanel a remarquablement unifié en sa personne ces deux dimensions. Il a d'abord été ordonné prêtre et il a servi l'Eglise diocésaine pendant près de dix ans ; puis il en a franchi les frontières pour porter l'Evangile en des terres lointaines, animé par le souffle de la mission universelle. Toutefois nous ne devons pas perdre de vue que notre diocèse est relié au monde par nombre de frères et de sœurs laïcs ou consacrés partis au loin porter la Bonne Nouvelle ni saluer les frères prêtres Fidei Donum venus généreusement nous aider à accomplir la mission chez nous et dont ils témoigneront.

Si nous voulons entrer dans la démarche du missionnaire, il nous faut nous laisser missionner nous-mêmes par la Parole de Dieu et le témoignage des saints et des martyrs d'hier et d'aujourd'hui ! Le travail que nous ferons pour embellir notre intériorité avec le Seigneur rayonnera inmanquablement à l'extérieur ! Là et uniquement là se trouve la fécondité de la Mission : dans la Sainteté ! Les religieux et je pense à nos pères et frères chartreux nous en rappellent l'exigence !

La fête toute prochaine de Saint Pierre Chanel nous invite à nous donner la main les uns aux autres, considérant notre prochain supérieur à nous-même et dans un même élan missionnaire. Nous aurons à nouveau la joie d'accueillir notre frères et sœurs de Wallis et Futuna et plus largement d'Océanie que

ce soit un temps fondateur d'une réelle fraternité au service du Seigneur en son Eglise et pour le Monde !

« J'estime que le moment est venu d'engager toutes les forces ecclésiales dans la nouvelle évangélisation et dans la mission vers ceux qui ne connaissent pas le Christ. Aucun de ceux qui croient au Christ, aucune institution de l'Eglise ne peut se soustraire à ce devoir suprême : Annoncer le Christ à tous les peuples » (Encyclique sur la Mission n° 3 St JP II)

Et notre Pape François qui souhaite : une Eglise en sortie dans les « périphéries géographiques et existentielles » 21/06/2020 et les catéchumènes nous le rappellent !! Que nul disciple du Christ ne l'ignore : « La Foi s'affermir lorsqu'on la donne ! »

Père Pierre-Yves Monnoyeur
Recteur du sanctuaire de Cuet



ÉVÈNEMENT JUBILAIRE EN MAI

Au mois de mai le Jubilé nous emmènera à Jujurieux découvrir le thème « *Construisons un vivre ensemble fraternel - Pensée et Action sociales de l'Eglise* »



Le programme complet du week-end jubilaire et le bulletin d'inscription pour les repas sont à retrouver sur le site du diocèse : catholique-belley-ars.fr/jubile

Offre D'EMPLOI

ASSISTANTE(E) DE L'ÉCONOME

L'Association diocésaine de Belley-Ars est une association culturelle, placée sous la présidence de l'Évêque.

Elle a pour objet de subvenir aux frais et à l'entretien du culte.

Le Diocèse de Belley-Ars recrute un(e) : **Assistant(e) de l'économe**

Contenu du poste :

Sous la responsabilité directe de l'économe diocésain, vous l'assistez dans les missions suivantes :

Suivi des legs et assurances vie : campagne, donateurs, dossiers, etc.

Organisation des différents conseils et de l'assemblée générale : ordre du jour, convocation, délibération, etc.

Services aux prêtres : accueil, assurances, fournitures, etc.

Qualités requises :

Bon relationnel

Capacité d'organisation

Discrétion et rigueur

Maîtrise du pack office

Compréhension et adhésion à une association culturelle.

Contrat :

CDI à temps partiel (28 heures hebdomadaire)

Lieu de travail : Service administratif de l'Evêché au 31, rue du Docteur Nodet à Bourg-en-Bresse

Date de prise de fonction : au plus tôt

Rémunération mensuelle brute : 1616€.

Adresser votre CV + Lettre de motivation à :

Madame Nadine LAURENT

31 rue du docteur Nodet – CS 60154 - 01000 Bourg en Bresse

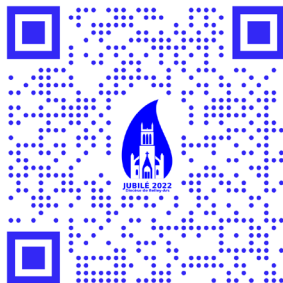
Par courriel : nadine.laurent@belley-ars.fr



Événements jubilaires

à venir

- **Samedi 29 avril 2023 à Cuet :**
Fête de St Pierre Chanel
Les missions
- **WE 13-14 mai 2023 à Jujurieux :**
La doctrine sociale de l'Église
- **Vendredi 16 juin 2023 à Ars-sur-Formans :**
La sanctification des prêtres
- **WE 24-25 juin 2023 à Belley :**
L'évêque, la cathédrale et le diocèse
- **Lundi 26 juin 2023 à Belley :**
Journée du presbytérium
Messe de clôture du Jubilé



Mot de l'évêque	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Informations officielles	p. 3
Actualité de l'Église	p. 12
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 29
Offre d'emploi	p. 35
Memento du Jubilé	p. 36

Retrouvez toute
l'actualité du diocèse
sur le site :
catholique-belley-ars.fr

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

EPA 2023 N°4 : 1er avril 2023

Directeur de la publication : P.F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Diocèse de Belley-Ars, Isabelle Gin, Photo Fernand, Diocèse de Lyon, Etienne Poisson, Valérie Traube, DDEC

Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication -31, Rue du Dr Nodet -
CS 60154 -01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69 communication@belley-ars.fr
<https://catholique-belley-ars.fr/>